

# AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

## AUX CLIENTS DE

### HYDRO ONE NETWORKS INC.

**Hydro One Networks Inc. a déposé une demande de modification de ses tarifs de distribution d'électricité et de ses autres frais.**

**Renseignez-vous. Donnez votre avis.**

Hydro One Networks Inc. a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario en vue d'obtenir une réduction de ses tarifs de distribution d'électricité entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Si la demande est approuvée telle quelle, les consommateurs résidentiels moyens verront leur facture mensuelle diminuer d'environ 1,03 dollar par mois. Les autres clients, y compris les entreprises, pourraient également être concernés.

La demande de réduction des tarifs est établie à l'aide d'une formule liée à l'inflation et approuvée par la CEO, ainsi qu'à d'autres facteurs visant à favoriser l'efficacité de la distribution. La réduction des tarifs comprend également la demande d'Hydro One Networks Inc. visant à liquider les soldes de certains comptes de report et d'écart, notamment le compte du mécanisme de partage des bénéfices.

Hydro One Networks Inc. a également déposé une demande d'approbation de la mise à jour de certains frais de service spécifiques.

#### LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) tiendra une audience publique afin d'étudier la demande d'Hydro One Networks Inc. Nous déterminerons si l'entreprise a utilisé les modèles et les formules applicables exigés par la CEO et s'il y a lieu d'approuver sa demande. Nous entendrons également les questions et arguments des personnes qui se sont inscrites pour participer (appelées « intervenants ») à l'audience de la CEO. À l'issue de cette audience, la CEO décidera du bien-fondé d'un changement tarifaire.

La CEO est une agence publique indépendante et impartiale. Les décisions que nous prenons visent à servir au mieux l'intérêt public. Notre objectif est d'encourager le développement d'un secteur de l'énergie efficace et financièrement viable, afin d'offrir des services énergétiques fiables à un prix raisonnable.

#### RENSEIGNEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informé au sujet de cette demande et de participer au processus.

- Vous pouvez consulter la demande d'Hydro One Networks Inc. sur le site Web de la CEO dès maintenant.
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires qui sera prise en compte au cours de l'audience.
- Vous pouvez participer à titre d'intervenant. En tant qu'intervenant, vous pouvez poser des questions sur la demande d'Hydro One Networks Inc. et présenter des raisons pour lesquelles la CEO devrait approuver la demande de l'entreprise. Inscrivez-vous avant le **7 octobre 2020**, faute de quoi l'audience aura lieu sans votre participation et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente affaire
- Vous pourrez consulter la décision rendue par la CEO à l'issue de la procédure ainsi que les motifs de sa décision sur notre site Web.

La CEO envisage d'accorder, dans la présente affaire, une adjudication des frais conformément aux *Directives de pratique concernant l'adjudication des frais*, et uniquement en ce qui a trait à la demande déposée par Hydro One Networks Inc. concernant la liquidation des soldes des comptes de report et d'écart, notamment le compte du mécanisme de partage des bénéfices.

#### EN SAVOIR PLUS

Les tarifs proposés sont relatifs aux services de distribution d'Hydro One Networks Inc. Ils sont inscrits à la ligne « livraison » de votre facture d'électricité. Le numéro de référence de ce dossier est **EB-2020-0030**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience, sur les démarches à suivre pour déposer une lettre avec vos commentaires ou pour participer en tant qu'intervenant, ou encore pour consulter les documents relatifs à ce dossier, veuillez entrer le numéro de référence **EB-2020-0030** sur le site Web de la CEO : [www.oeb.ca/fr/participez](http://www.oeb.ca/fr/participez). Pour toute question, vous pouvez également communiquer avec notre centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

#### AUDIENCES ORALES OU AUDIENCES ÉCRITES

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. La Commission envisage de favoriser l'audience écrite dans cette affaire. Si vous estimez qu'avoir recours à une audience orale serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments d'ici le **7 octobre 2020**.

#### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse de domicile et votre adresse électronique ne seront pas rendus publics. Si vous représentez une entreprise, tous les

*renseignements de l'entreprise demeureront accessibles au public. Si vous participez à titre d'intervenant, tous vos renseignements personnels seront rendus publics.*

*Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 78 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. chap. 15 (annexe B).*

